Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le



ID: 049-214902116-20240326-01\_26\_03\_2024-BF

## Département de Maine et Loire Arrondissement de CHOLET Commune de **MONTILLIERS**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 26 mars 2024

Convocation du 15 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 12

Nombre de Conseillers présents : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à 20 heures -- minutes le conseil municipal de Montilliers légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Philippe BERNARD, Maire.

Étaient présents : MM. Agnès BOISSON 1<sup>er</sup> adjoint, Thierry CHAUVIGNÉ 2<sup>ème</sup> adjoint, Marie-Geneviève BOISSINOT 3<sup>ème</sup> adjoint, Dominique MARTIN 4<sup>ème</sup> adjoint, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Laurent BOSSOREIL, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS.

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Mr Damien CHARBONNIER

## 01 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 – 36200 COMMUNE

Vu la délibération n°06 en date du 12 mars 2024 sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2023 ;

Après lecture du rapport du budget primitif 2024 de la Commune par Mr le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour / 0 contre / 0 abstention

- Adopte le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2024 comme il suit :

**FONCTIONNEMENT** 

Dépenses : 1 358 172,28 €uros Recettes : 1 358 172,28 €uros

**INVESTISSEMENT** 

Dépenses : 1 233 173,11 €uros Recettes : 1 233 173,11 €uros

- Précise que les reports de la section d'investissement sont intégrés au budget 2024.

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le



ID: 049-214902116-20240326-01\_26\_03\_2024-BF

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres soussignés du Conseil Municipal

Suivant les signatures Pour copie conforme Montilliers le 28 mars 2024 Le Maire,

